INDEX EGALITE PROFESSIONNELLE FEMMES-HOMMES

Comme chaque année toutes les entreprises en France doivent publier leur index égalité professionnelle femmes-hommes calculé sur la base de 4 indicateurs. Au titre de 2024, SOLYSTIC obtient la note globale de 84/100.

Les résultats en nombre de points des 4 indicateurs sont les suivants :

- Ecart de rémunération : 36/40
- Ecart du taux d'augmentation : 35/35
- Ecart du retour de congé maternité : non calculable
- Ecart hautes rémunérations: 0/10